



# INFOLETTRE

Mai 2026

Pour vous abonner à l'infolettre, rendez-vous sur notre site Internet.



Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook.



## Traduction des documents municipaux

Selon la Charte de la langue française, renforcée par la Loi 96, la municipalité n'est plus autorisée à traduire ses documents, sauf lorsqu'il s'agit de questions de santé et de sécurité.

Pour toute traduction personnelle, nous vous invitons à utiliser l'application de votre choix (ex: <https://search.google/intl/fr-CA/ways-to-search/lens/>)

Merci de votre compréhension.



**Bonne nouvelle!** La Municipalité de Lantier s'est dotée de deux nouvelles **politiques de remboursement pour encourager l'utilisation de couches lavables et de produits hygiéniques réutilisables**. Ces mesures visent à soutenir les familles, réduire les déchets et promouvoir des habitudes plus durables au quotidien. Tous les détails sur les modalités et les montants sont disponibles sur notre site Internet dans la section règlements et politiques

**Formulaires:** <https://lantier.quebec/formulaires/>



## Formation en secourisme général et RCR

Ouvert à tous! La formation aura lieu samedi et dimanche, les 13 et 14 juin, de 8 h 30 à 16 h 30, au 1021, boulevard Rolland-Cloutier (église). Le coût est de 70 \$ pour les deux jours, payable en argent comptant seulement, lors de l'inscription à l'hôtel de ville.

Date limite d'inscription : mercredi 10 juin.

Pour information : 819 326-2674 poste 3406

JUIN				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3



Concernant les collectes de matières résiduelles, nous vous invitons à consulter le calendrier disponible sur notre site Internet. Vous serez redirigé vers le site de la RITL.

Veillez toutefois vous fier au calendrier affiché et non au petit logo présent sur la page d'accueil, puisque des erreurs peuvent s'y glisser.

Merci de votre compréhension



## ATELIER SUR LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Animé par un agent de police communautaire de la Sûreté du Québec



Lundi, le 18 mai  
de 13h30 à 14h30

**Salle communautaire  
118, croissant des Trois-Lacs**

### TOUS TYPES DE FRAUDES

Cet atelier interactif vous aidera à identifier les signes de fraude et à savoir comment réagir de manière sécuritaire et appropriée.

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES**  
Date limite: mercredi, le 13 mai

819 326-2674 poste 3406  
Ouvert à tous

## BAZAR DE LANTIER



**SAMEDI, LE 6 JUIN  
DE 9H À 17H**

**POUR VENDRE  
OU ACHETER**



Venez magasiner à Lantier!  
Des trésors vous y attendent  
(argent comptant seulement)

Location d'espace

15\$/jour/résidents (inclus 1 table 1 chaise)

20\$/jour/non-résidents (inclus 1 table 1 chaise)

Payable à l'avance et non remboursable

Réservation avant le 3 juin

819 326-2674 poste 3406

[viécitoyenne@municipalite.lantier.qc.ca](mailto:viécitoyenne@municipalite.lantier.qc.ca)

 1021, boulevard Rolland-Cloutier (église)

### Travaux publics

Abat-poussière: Le service des travaux publics effectuera l'épandage d'abat-poussière au début du mois de juin si la température le permet. Notez que l'épandage ne peut être effectué seulement lorsque le sol n'est ni trop humide ni trop sec.

D'autres travaux seront faits au courant de l'été, nous vous tiendrons informés via nos supports de communication.



Bientôt- Compost gratuit  
Surveillez notre page Facebook  
pour connaître la date de  
début de la distribution  
ainsi que le lieu.

Quantité limitée/personne

Info: 819 326-2674 poste 3400



Cet été, faites l'essai d'une  
planche à pagaie et ce,  
gratuitement!

(Un dépôt est exigé)

La Municipalité de Lantier met à  
la disposition de ses citoyens deux  
planches à pagaie gonflables  
sous forme de prêt.

Le but : inciter les citoyens à  
demeurer actifs par la découverte  
de nouvelles activités et ce,  
gratuitement. Les prêts sont  
d'une durée de 6 jours, soit du  
jeudi au mardi suivant.

Réservations (dès le 18 juin )

[viécitoyenne@municipalite.lantier  
.qc.ca](mailto:viécitoyenne@municipalite.lantier.qc.ca) ou par téléphone  
819-326-2674 poste 3406

### Ouverture des terrains de jeux

Les terrains de pickleball situés  
au Parc du citoyen et à l'Herbier  
ainsi que les terrains de tennis  
sur le chemin du Lac-Cardin  
sont maintenant ouverts.

Pour jouer, vous devez vous  
procurer une clé à l'Hôtel de ville  
durant les heures d'ouverture.

Pour plus d'information,  
rendez-vous dans la section  
et loisirs et vie citoyenne,  
de notre site Internet.

